

Comarin Virapin

Cote de référence FR ANOM COL H 678
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H678/comarinvir
Condamné en 1887
Envoyé en Obock et Guyane française
N° matricule 158 / 25191 / 7374

Informations

Transporté à Obock (1e catégorie n°158) puis transféré en Guyane (1e catégorie n°25191, libéré 4e catégorie 1e section n°7374)

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

